



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITE DU PROGRAMME

Cent vingt-cinquième session

Rome, 12-16 novembre 2018

Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS2)

RÉPONSE DE LA DIRECTION

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Dan Gustafson
Directeur général adjoint (Programmes)
Tél.: +39 065705 6320

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



PC 125

1. La Direction accueille avec satisfaction l'évaluation portant sur le deuxième objectif stratégique (OS2) de la FAO, «Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables». Les évaluateurs concluent que la conception et le ciblage de l'OS2 sont extrêmement pertinents dans les réponses qu'ils apportent à l'évolution des priorités mondiales et des besoins des pays, en particulier aux fins du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. L'OS2 vise à transformer les systèmes de production agricole pour tenir compte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, en faisant évoluer les politiques et les pratiques des différents secteurs qui soutiennent la mise en œuvre du Programme 2030, de façon intégrée. Les évaluateurs formulent un ensemble de recommandations visant une concrétisation plus efficace encore des approches proposées dans le contexte de la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables¹ développée par la FAO et de ses principes, en particulier au niveau des pays.

2. Dans le soutien qu'elle apporte aux pays, la Direction accepte la recommandation qui suggère de mettre à profit la formulation de chaque nouveau Cadre de programmation par pays pour traduire les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables et les 20 actions interconnectées² qui s'y rapportent en résultats potentiels au niveau des pays. Ainsi, la valeur ajoutée des pratiques d'alimentation et d'agriculture durables sera démontrée et leur intégration éventuelle dans les politiques, plans, investissements et interventions de développement nationaux sera facilitée. La Direction de la FAO propose donc d'intégrer les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les lignes directrices d'élaboration des cadres de programmation par pays.

3. La Direction souscrit sans réserve à la recommandation invitant à établir une plateforme de connaissances qui permettrait de regrouper et de partager les meilleures pratiques et les résultats obtenus en matière de promotion de la production alimentaire et agricole durable. À cette fin, le site web Alimentation et agriculture durables sera étoffé et réorganisé afin de mettre en lumière les meilleures pratiques et les cas de réussite dans l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, et facilitera les mécanismes de partage de connaissances, pour favoriser une production alimentaire et agricole plus durable.

4. Les évaluateurs recommandent de continuer d'encourager les approches intersectorielles et intégrées, qui constituent des solutions potentielles clés au problème de la durabilité, sans négliger les possibilités de mise en œuvre de pratiques durables par des approches sectorielles ni les compromis que cela implique. La Direction accepte la recommandation, notant qu'il est essentiel pour les secteurs agricoles de soutenir les approches qui intègrent différentes dimensions de la durabilité, y compris entre secteurs. Le défi est de prendre en compte les différents aspects de la durabilité dans un contexte où le temps et les fonds sont limités. Les départements techniques de la FAO, avec l'appui de l'équipe chargée de l'OS2, recenseront et saisiront les occasions de renforcer encore les approches sectorielles qui tiennent compte des compromis qui leur sont inhérents, y compris entre secteurs.

5. Les évaluateurs recommandent également à la FAO d'aller plus loin dans ses activités de promotion des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans le contexte de l'OS2, en élaborant des directives claires définissant l'ensemble complet des pratiques qui appuient l'application de ces principes, en analysant les approches et les modèles pertinents de façon détaillée et descriptive, et en veillant à l'intégration de questions transversales telles que le changement climatique, la parité hommes-femmes et la nutrition. La Direction convient qu'il est nécessaire d'élaborer des directives venant appuyer la mise en œuvre d'une alimentation et d'une agriculture durables (voir les mesures proposées dans le tableau ci-après). En revanche, recenser les modèles et les approches susceptibles d'être pertinents pour les analyser en détail est une activité qui pourrait absorber beaucoup de ressources pour des effets limités. La FAO et ses partenaires ont déjà élaboré de nombreuses approches, lignes directrices et outils appropriés qui doivent être appliqués plus largement et plus

¹ SFA (*Sustainable Food and Agriculture*) www.fao.org/sustainability/fr/.

² Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD – 20 actions interconnectées pour orienter les décideurs. www.fao.org/3/I9900FR/i9900fr.pdf.

systématiquement. Il est donc proposé d'intégrer une série d'approches, de politiques et d'outils existants dans les lignes directrices relatives à l'alimentation et à l'agriculture durables et aux objectifs de développement durable, et de les mettre à disposition sur des plateformes en ligne. Cela devrait répondre aux préoccupations des évaluateurs de l'OS2.

6. Enfin, il est pris bonne note de la recommandation visant à renforcer encore les partenariats et les communications, même si celle-ci n'est que partiellement acceptée. La Direction soutient la proposition visant à mener un examen des partenariats centrés sur l'OS2 qui sont actuellement noués avec différents acteurs, comme les organisations de la société civile, les milieux universitaires, les coopératives et le secteur privé, les institutions financières ainsi que les gouvernements et les donateurs bilatéraux aux niveaux national, régional et mondial, dans le but d'en déterminer les lacunes et les possibilités. La Direction souscrit également à la nécessité de poursuivre la sensibilisation aux principes de l'alimentation et de l'agriculture durables au moyen d'une communication et d'une mobilisation institutionnelles. En revanche, l'élaboration d'un plan d'action mondial propre à l'OS2, tel que proposée, ne sera efficace que si elle est étroitement liée à des approches pratiques et à des plans d'action adaptés aux besoins locaux, pour une plus grande pertinence et une plus forte participation des acteurs concernés.

Tableau récapitulatif

Réponse de la Direction à l'évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS2)

Recommandation issue de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Échéance	Financement supplémentaire requis (Oui/Non)
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
<p>Recommandation 1. La FAO devrait aller plus loin dans ses activités de promotion des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans le contexte de l'OS2, en élaborant des directives claires qui donneraient des indications sur les types de pratiques contribuant à l'application de ces principes, en analysant les approches et les modèles pertinents de façon détaillée et descriptive, et en veillant à l'intégration de questions transversales telles que le changement climatique, la parité hommes-femmes et la nutrition.</p>	Partiellement acceptée.	<p>Nous souscrivons à la nécessité d'élaborer des lignes directrices à l'appui de la mise en œuvre d'une alimentation et d'une agriculture durables (voir les mesures proposées ci-après), mais nous pensons que le recensement des modèles et approches susceptibles d'être pertinents en vue d'une analyse détaillée et descriptive est une activité qui pourrait absorber beaucoup de ressources pour des effets limités. La mesure 1.1 ci-après se propose d'intégrer une série d'approches, de politiques et d'outils existants dans les lignes directrices, ce qui devrait répondre aux préoccupations des évaluateurs de l'OS2.</p> <p>1.1. La FAO a récemment publié un document intitulé «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD» (Lignes directrices relatives aux ODD), un manuel pratique, respectant les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, qui décrit les approches, les politiques et les outils susceptibles de renforcer efficacement l'aide que l'Organisation apporte aux pays dans l'élaboration des stratégies et des plans d'action qui permettront à ceux-ci d'accélérer la transformation des secteurs agricoles en vue d'une concrétisation des ODD. Ces lignes directrices seront utilisées dans les régions et dans une sélection de pays où elles formeront le cadre d'examen des politiques, de démultiplication des investissements et d'élaboration de programmes facilitant l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, en tenant compte des problèmes transversaux.</p> <p>1.2. Élaborer, pour appuyer l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, un cadre d'analyse qui évalue les effets de synergie et les arbitrages inhérents aux</p>	Équipe chargée de la gestion du programme stratégique 2 (PS2), unités techniques concernées, chefs de programme régional, représentants de la FAO	<p>PMT 2018-2021</p> <p>D'ici à fin 2019</p>	<p>Oui</p> <p>Non</p>

Recommandation issue de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Échéance	Financement supplémentaire requis (Oui/Non)
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
		actions interconnectées dans ce domaine, et favoriser son utilisation au niveau des politiques et des projets.	Équipe chargée de la gestion du PS2, ES, TC		

Recommandation issue de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Échéance	Financement supplémentaire requis (Oui/Non)
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
Recommandation 2. Pour démontrer la valeur ajoutée des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables et favoriser leur intégration éventuelle dans les politiques, plans et actions de développement à l'échelle nationale, la FAO devrait profiter de la formulation de chaque nouveau Cadre de programmation par pays pour traduire ces principes, ainsi que les 20 actions interconnectées (voir les directives relatives à la transformation de l'alimentation et de l'agriculture nécessaire à la réalisation des ODD), en résultats potentiels au niveau national.	Acceptée	<p>2.1. Intégrer les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les lignes directrices relatives à l'élaboration des cadres de programmation par pays.</p> <p>2.2. Les principes et les outils relatifs à l'alimentation et à l'agriculture durables utilisés dans les 20 actions interconnectées (Lignes directrices relatives aux ODD) seront mis en avant durant l'élaboration des cadres de programmation par pays et leur mise en œuvre dans des pays sélectionnés. Cette mesure sera soutenue par les équipes interdisciplinaires du Siège et des bureaux régionaux.</p>	<p>Équipe chargée de la gestion du PS2, OSP</p> <p>Équipe chargée de la gestion du PS2 en collaboration avec celles chargées d'autres PS, chefs de programme régional, représentants de la FAO, OSP, OSD</p>	<p>D'ici à fin 2018</p> <p>D'ici à fin 2019</p>	<p>Non</p> <p>Non</p>
Recommandation 3. L'équipe chargée du PS2 devrait faire fond sur ses avantages comparatifs et ses compétences techniques pour poursuivre ses efforts d'harmonisation des plateformes existantes ou créer une plateforme de connaissances permettant de regrouper et de partager les meilleures pratiques et les résultats	Acceptée	<p>3.1. Le site web Alimentation et agriculture durables³ sera étoffé pour mettre en lumière les meilleures pratiques et les cas de réussite dans l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables. Le site reprendra également les produits/résultats/interventions clés générés ou définis au moyen de produits mondiaux axés sur les connaissances⁴.</p> <p>3.2. La FAO encouragera des mécanismes de partage de connaissances entre membres du personnel de la FAO et parties</p>	<p>Équipe chargée de la gestion du PS2, OCC, unités techniques</p>	<p>D'ici à fin 2019</p> <p>D'ici à fin 2019</p>	<p>Oui</p> <p>Oui</p>

³ <http://www.fao.org/sustainability/fr/>.

⁴ Plateforme globale des Champs écoles des producteurs; Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité; Plateforme d'appui de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national; Gestion et restauration intégrées des paysages terrestres et marins; Outils d'aide à la prise de décisions fondées sur des données probantes en agroécologie; L'eau dans l'agriculture et les systèmes alimentaires; et Rapport sur les progrès accomplis dans le domaine de l'agriculture durable.

Recommandation issue de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Échéance	Financement supplémentaire requis (Oui/Non)
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
obtenus en matière de promotion de la production alimentaire et agricole durable.		<p>prenantes externes, afin de favoriser l'adoption de pratiques plus intégrées et intersectorielles pour une production alimentaire et agricole durable. Ces mécanismes comprendront, entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des initiatives de renforcement des capacités sur les lignes directrices relatives à l'alimentation et à l'agriculture durables et aux ODD, conjuguées à l'élaboration et à la diffusion de supports d'apprentissage électronique et de communication; - un renforcement des réseaux techniques de la FAO, afin de produire des connaissances et de généraliser l'adoption des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables. <p>3.3. Un rapport rendant compte des progrès accomplis sur la voie de l'agriculture durable sera rédigé. Il permettra d'établir les indicateurs de durabilité essentiels afin de fournir des éclairages étayés par des données factuelles sur les progrès réalisés à l'échelle mondiale, régionale et nationale dans le domaine de l'agriculture durable et d'aider les décideurs à hiérarchiser les mesures et à évaluer les arbitrages nécessaires pour promouvoir les résultats agricoles durables intéressant les ODD.</p>	<p>Équipe chargée de la gestion du PS2, OCC, chefs de programme régional, représentants de la FAO, unités techniques</p> <p>Équipe chargée de la gestion du PS2, ESA</p>	D'ici à fin 2019	Non
<p>Recommandation 4. La FAO devrait continuer d'encourager les approches intersectorielles et intégrées, qui sont des composantes essentielles des solutions aux problèmes de durabilité. Parallèlement, les départements techniques de la FAO devraient, avec l'appui de l'équipe chargée du PS2, étudier toutes les possibilités d'intégrer systématiquement les pratiques durables dans les</p>	Acceptée	<p>4.1. Encourager les solutions durables est essentiel pour le secteur agricole. Le défi est d'analyser et de prendre en compte les différents aspects de la durabilité dans un contexte où le temps et les fonds sont limités. Pour approfondir ce point, les départements techniques de la FAO vont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - recenser et saisir les occasions permettant de renforcer encore l'intégration des dimensions de la durabilité dans les approches, programmes et projets sectoriels concernés; - déterminer les principaux problèmes intersectoriels et analyser les solutions et options susceptibles de permettre un meilleur 	Départements techniques, équipe chargée de la gestion du PS2	D'ici à fin 2019	Oui

Recommandation issue de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Échéance	Financement supplémentaire requis (Oui/Non)
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
approches sectorielles, en tenant dûment compte des compromis qu'elles impliquent et des synergies qu'elles recèlent.		<p>traitement de ces problèmes dans les approches sectorielles respectives.</p> <p>4.2. Déterminer d'autres initiatives régionales clés dans toutes les régions où le PS2 peut favoriser des activités intersectorielles intégrées renforçant le recours à la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables, et formaliser des arrangements avec les chefs de programme régional en vue d'une collaboration.</p>	Équipe chargée de la gestion du PS2 en collaboration avec celles chargées d'autres PS, chefs de programme régional	D'ici à fin 2019	Non
Recommandation 5. La FAO devrait continuer de renforcer les partenariats et les alliances qui concourent à l'établissement de systèmes alimentaires et agricoles durables. À cette fin, l'équipe chargée du PS2 devrait examiner les modalités et réalisations de ses partenariats, ainsi que ses mécanismes de financement, afin de permettre aux interventions liées à l'OS2 de réaliser leur plein potentiel sur le plan de l'impact et des synergies. Les résultats de cet examen seraient ensuite utilisés pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en matière de partenariat et de communication spécifiquement associé à l'OS2 et visant à permettre à tous les partenaires	Partiellement acceptée.	<p>Nous souscrivons à la recommandation invitant la FAO à renforcer encore les partenariats et les alliances, y compris en matière de communication, mais nous sommes partagés sur la question de l'élaboration d'un plan d'action global propre au PS2 sur ces sujets. L'un des critères importants conditionnant le financement des projets et programmes menés au titre de l'OS2 est le fait d'accepter les cinq principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, tout en tenant compte des priorités, des synergies et des complémentarités propres au contexte. Par conséquent, même si l'on accepte la demande que des plans d'action soient élaborés, cette action ne devrait pas se situer à un niveau global. Des approches pragmatiques, adaptées aux besoins locaux seront plus efficaces pour garantir une participation plus forte des acteurs concernés.</p> <p>5.1. Les partenariats noués par la FAO avec une diversité d'acteurs non étatiques issus de la société civile, des milieux universitaires, des coopératives et du secteur privé, y compris par l'intermédiaire de plateformes et de réseaux multipartites aux niveaux national et régional, sont d'une importance critique pour l'alimentation et l'agriculture durables. Un examen stratégique de différents partenariats et plateformes multipartites</p>	Équipe chargée de la gestion du PS2, TCR, DPS	D'ici à fin 2019	Oui

Recommandation issue de l'évaluation	Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet	Unités responsables	Échéance	Financement supplémentaire requis (Oui/Non)
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
compétents (y compris ceux qui ne font pas partie des partenaires traditionnels) de s'engager et à exploiter les complémentarités et les synergies autour des questions de durabilité. Au niveau national, les bureaux décentralisés devraient pouvoir s'appuyer sur ce plan d'action pour s'assurer la participation active de l'ensemble des partenaires et alliances concernés. Le fil directeur de ces actions aux divers échelons de la FAO devrait être l'élaboration d'initiatives regroupant différents acteurs, suivant le principe selon lequel les ressources apportées par les partenaires vont au-delà des contributions financières et comprennent des compétences, des réseaux et des actions de sensibilisation, ainsi que des investissements.		<p>et du paysage de financement de l'OS2 et de l'alimentation et l'agriculture durables, et notamment de la coopération Sud-Sud, sera mené afin de définir les occasions favorables, les lacunes et les actions possibles pour garantir un financement adéquat et un plus grand impact des interventions liées à l'OS2.</p> <p>5.2. Poursuivre, avec les partenaires fournisseurs de ressources – à la fois traditionnels et non traditionnels⁵ – et avec les parties prenantes, des activités de sensibilisation aux avantages que présente l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables lorsque l'on veut prioriser l'allocation des ressources, favoriser des approches intégrées et avoir un plus grand impact. À cet égard, la FAO saisira toutes les occasions de collaborer avec des partenaires clés et recherchera les synergies et les complémentarités dans ses collaborations au niveau des pays.</p> <p>5.3. La FAO continuera de renforcer la communication et la mobilisation institutionnelles, y compris aux niveaux mondial, régional et national, au moyen de campagnes, de manifestations spéciales, de plateformes multipartites, de médias sociaux et d'autres outils de communication innovants, pour favoriser l'alimentation et l'agriculture durables, les liens intersectoriels parmi les partenaires, y compris les partenaires non traditionnels, tels que le secteur privé, la société civile et la jeunesse.</p>	<p>Équipe chargée de la gestion du PS2, TCR, DPS, représentants de la FAO</p> <p>OCC, avec l'appui de l'équipe chargée de la gestion du PS2, DPS, chefs de programme régional, représentants de la FAO</p>	<p>PMT 2018-2021</p> <p>PMT 2018-2021</p>	<p>Non</p> <p>Non</p>

⁵ Principaux partenaires bilatéraux fournisseurs de ressources, institutions financières internationales, banques régionales et banques de l'Organisation, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds vert pour le climat, fondations philanthropiques, entre autres.